

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

Séance du 19 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION

05/05/2026

DATE D’AFFICHAGE

05/05/2026

L’an deux mil vingt-six, le 19 mai à 19h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Wendy KELLER, La Maire

EN EXERCICE : 11

Etaient présents : Mmes KELLER Wendy, CAPELLE Stéphanie, DUMAS Valérie, RUGGERI Stéphanie, Mrs ALBRECH Sébastien, GAZIN Jean Christophe, PIERRE Jordan, COUSIN Guy, DOSDAT Livier et VERRIER Antoine

Formant la majorité des membres en exercice

PRÉSENTS : 10

Etaient absents excusés :

VOTANTS : 11

Mme BRITSCHER Morgane a donné pouvoir à Mme DUMAS Valérie

Etaient absents : /

Le secrétariat a été assuré par : Mme ARTIS Laetitia

VOTANTS : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstentions : 00

Dans le cadre de travaux d’installation d’antenne et suite à la convention du 19.02.2026 signé avec la société ENEDIS nous avons consenti une constitution de servitude relative à l’installation d’une ligne électrique souterraine pour la parcelle section 3 n° 43.

Madame la Maire indique que pour que les travaux débutent et signer l’acte notarié il convient de délibérer pour désigner la parcelle et pour l’autoriser à signer l’acte notarié de constitution de servitude.

DELIBERATION N° 2026-025

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Autorisation servitude ENEDIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- **AUTORISE** (concernant la Servitude Enedis) ENEDIS a implanté une ligne électrique souterraine sur les parcelles sis à AULNOIS SUR SEILLE section 3 n°43.
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur cette parcelle et tout document y afférent

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 04 juin 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

La Maire
Wendy KELLER

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le 04 juin 2026

et publication ou notification

Le 04 juin 2026

